

Saint-Barnabé, le 29 août 2025

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra le mardi 2 septembre prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 272-12-25, concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025, cette séance du mois de septembre se tient le premier mardi de ce mois en raison du congé férié de la Fête du Travail.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum;
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) Séance ordinaire du 11 août 2025;
 - b) Séance d'ajournement du 18 août 2025.
4. Dépôt de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 9 et le 28 août 2025;

FINANCES

5. Dépôt des rapports financiers et approbation des comptes à payer;
6. Dépôt de la liste de suivi de la facturation;
7. Ajustements budgétaires; (point reporté de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 et de la séance d'ajournement du 18 août 2025);
8. Dépôt par le greffier-trésorier d'un rapport concernant la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal;
9. Adoption du règlement 393-25 décrétant un emprunt de 57 523 \$ et une dépense de 57 523 \$ afin de pourvoir à une décision rendue par la cour supérieure ordonnant le paiement des frais de justice dans le dossier 400-17-006325-241;

GESTION DU PERSONNEL

10. Abrogation de la résolution 021-01-25 ordonnant à tous les employés de prendre leurs vacances et de ne pas se les faire monnayer adoptée le 13 janvier 2025 (volume 53 – page 21);
11. Régularisation des dossiers d'employés pour l'année 2022;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Opérations de préventions des incendies;

TRANSPORT

13. Déneigement des trottoirs pour l'hiver 2025/2026;

HYGIÈNE DU MILIEU

14. Achat d'une licence Aveva Edge pour le serveur de la station de pompage et de chloration de l'eau potable;

URBANISME

15. Mandat accordé à la firme Guilbert urbanisme afin de procéder aux travaux nécessaires à certaines modifications de zonage et certaines modifications réglementaires;

AUTRES SUJETS

16. Modification du calendrier des séances;
17. Avis de motion pour un règlement accordant certains crédits de taxe;
18. Projet de prolongement du service d'aqueduc par les rues Gélinas et Pellerin;
19. Projet de voirie pour la rue Gélinas;
20. Participation de certains employés de la municipalité à une activité de corvée organisée par l'O.B.V.R.L.Y.;
21. Accord d'un mandat à Me Francis Fortin de la firme d'avocats Tremblay Bois afin de représenter la Municipalité devant le Tribunal administratif du Travail dans la cause l'opposant au directeur général découlant de la décision de la Cour supérieure dans le dossier 400-17-006325-241;
22. Dépôt d'un document de travail concernant un projet de règlement modifiant le règlement 369-21 (résolution 166-08-25 du 18 août 2025 – volume 53, page 220 – 2^e présentation conformément à l'article 142 du *Code municipal*);
23. Résolution demandant que soit établi un tableau des priorités de la Municipalité (résolution 167-08-25 du 18 août 2025 – volume 53, page 221 – 2^e présentation conformément à l'article 142 du *Code municipal*);
24. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
- a)
 - b)
 - c)
25. Questions diverses;
26. Période de questions;
27. Clôture de la séance.

/S/ Martin Beaudry
Greffier-trésorier